

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, ROUCHON JOLAN
 110 RUE EMILIEN GAUTHIER, 13290 AIX-EN-
 PROVENCE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 MARIVON SAIZ
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 3246572
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1839408 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: 82927

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3318864 du 23.06.2022				
T6M19AE	0889894729026 N.907XL CART N HP OJ 6860 Origine Republique de Singapour	4	39,97		159,88
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	4	0,01		0,04
N°. de livraison:	du				
T6M03AE	0889894728906 N.903XL CART C HP OJ 6850 Origine Republique de Singapour	2	14,96		29,92
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01		0,02
N°. de livraison:	du				
T6M07AE	0889894728937 N.903XL CART M HP OJ 6850 Origine Republique de Singapour	2	14,96		29,92
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	2	0,01		0,02
N°. de livraison:	du				

Sous-Total 219,80 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, ROUCHON JOLAN
 110 RUE EMILIEN GAUTHIER, 13290 AIX-EN-
 PROVENCE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
400 RUE PIERRE BERTHIER
BP 90173
13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande:
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1839408 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: 82927

T6M11AE	0889894728968 N.903XL CART Y HP OJ 6850 Origine Republique de Singapour	2	14,96	29,92
N°. de livraison:	du	2	0,01	0,02
CE278A	0884420588702 78A.TONER N HP LJ PRO P1560 Origine Japon	1	68,25	68,25
N°. de livraison:	du	1	0,1	0,10
W2030A	0192018046344 415A.TONER N HP LJPRO M454 Origine Japon	1	68,26	68,26
W2031A	0192018046351 415A.TONER C HP LJPRO M454 Origine Japon	1	88,36	88,36
W2032A	0192018046368 415A.TONER Y HP LJPRO M454 Origine Japon	1	88,36	88,36
W2033A	0192018046375 415A.TONER M HP LJPRO M454 Origine Japon	1	88,36	88,36

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,20	651,43	20,00	130,29	781,72

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1839408 Montant : 781,72 Echéance : 23.07.22
---	---	---

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »